

**Direction Générale des Services
Direction de l'Administration Générale et de la Logistique**

Secrétariat Général de l'Administration Communale
Et des Instances Municipales

JPB/HDD/SDS
Le 19 décembre 2017

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017**

ONT ASSISTE A LA SEANCE :

Monsieur BLAZY
Madame GRIS
Monsieur JAURREY
Madame HENNEBELLE
Monsieur RICHARD
Madame MAILLARD
Monsieur ANICET
Madame CAUMONT
Monsieur BOISSY
Madame MOUSTACHIR
Monsieur HAKKOU

Monsieur PIGOT
Monsieur TOUIL
Madame PEQUIGNOT
Madame TORDJMAN
Monsieur CAURO
Monsieur ABCHAR
Monsieur NDALA
Madame VALOISE
Monsieur DUBOIS

Madame MURCIA
Monsieur BARAN
Monsieur SABOURET
Monsieur TIBI
Monsieur HAROUTIOUNIAN
Monsieur OUCHIKH
Monsieur OUERFELLI

POUVOIR DE :

Madame QUERET à Madame HENNEBELLE

ABSENTS :

Monsieur DOS SANTOS - Monsieur SAMAT - Madame RODRIGUES - Madame YOHALIN -
Monsieur YAPO - Madame KARTOUT - Monsieur VIGOUROUX

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur CAURO

**Arrivée de Monsieur NDALA à 20h50.
Départ de Messieurs TIBI et HAROUTIOUNIAN à 23h40.**

Ouverture de la séance à 20h45.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 21 novembre 2017. *La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 22 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Pour - Agir pour Gonesse : 2 Abstentions - SIEL de Gonesse : 1 Abstention - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.*

PROCEDE à une communication concernant le calendrier budgétaire 2018.

ADOpte la motion relative aux missions transférées de l'Etat vers la Ville sans compensation financière. *La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - Agir pour Gonesse : 2 Abstentions - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.*

APPROUVE la modification de la représentation au sein du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS et de la Commission de l'Aménagement Urbain et du Développement Durable. *La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - Agir pour Gonesse : 2 Abstentions - SIEL de Gonesse : 1 Abstention - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.*

APPROUVE l'acquisition des propriétés cadastrées AK n°223 et AK n°224 situées 16 - 18 rue Général Leclerc appartenant à Madame GIGOT. *La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - Agir pour Gonesse : 2 Abstentions - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.*

APPROUVE la cession de la propriété cadastrée AK n°165 située 2 rue de l'Hôtel Dieu à Madame et Monsieur SARFATI. **UNANIMITÉ**

APPROUVE l'acquisition de la propriété cadastrée AK n° 251 et AK n° 252, située 21 rue de Paris appartenant aux conjoints GROUD. **UNANIMITÉ**

APPROUVE l'acquisition de la propriété cadastrée AK n° 255 et AK n° 254, située 15 - 17 rue de Paris à Monsieur MOUHOUBI. *La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Contre - Agir pour Gonesse : 2 Contre - SIEL de Gonesse : 1 Abstention - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.*

APPROUVE l'acquisition de la propriété cadastrée AI n°192, située 11 rue Albert Drouhot appartenant à la S.C.I GAB. **UNANIMITÉ**

APPROUVE le règlement d'attribution des aides de la ville - « Rénover pour économiser » au quartier des Marronniers. **UNANIMITÉ**

APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la Villa Saint-Pierre sise 49 rue Général Leclerc concernant les travaux de sortie de péril. **UNANIMITÉ**

AUTORISE le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture, l'entretien et l'extension de systèmes de vidéo protection et de vidéo verbalisation. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°4 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Hôtel de Ville, de ses abords et l'aménagement de locaux administratifs et commerciaux dans l'immeuble Place Général de Gaulle avec le groupement SARL Lacagne et Stafie/Mahaut de Laage/Sincoba BET. **UNANIMITÉ**

APPROUVE l'adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2017 - Budget Principal. **La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.**

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°1 relatif aux travaux d'entretien, de grosses réparations et d'aménagement de bâtiments communaux pour le lot n° 8 : Electricité avec la société ERI. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°3 relatif au renouvellement des contrats d'assurance de la Ville de Gonesse pour le lot n°1 : Assurance « Incendie Divers Dommages aux biens » avec la Compagnie BRETEUIL ASSURANCES COURTAGE. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour la prise en charge du transport pour la pratique de la natation scolaire. **UNANIMITE**

APPROUVE la grille tarifaire du Golf de Gonesse, proposée par la société Gaïa Concept Gonesse pour l'exercice 2018. **UNANIMITÉ**

ATTRIBUE des subventions exceptionnelles de fonctionnement à des associations sportives. **UNANIMITÉ**

FIXE le système de rémunération des agents recenseurs pour le recensement 2018 de la population. **UNANIMITÉ**

APPROUVE le Contrat Local d'Education Artistique 2017–2020, entre les collectivités territoriales, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et l'Etat. **UNANIMITÉ**

EMET un avis favorable en vue d'une dérogation au repos dominical pour les enseignes PICARD Surgelés, RENAULT DACIA, MINIMARCHÉ GONESSE et LECLERC ainsi que les commerces présents dans la galerie marchande du centre commercial La Grande Vallée pour 2018. **La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 16 Pour – 7 Contre : Madame HENNEBELLE – Monsieur RICHARD – Monsieur BOISSY – Monsieur PIGOT – Madame QUERET – Monsieur ABCHAR et Madame MURCIA - Monsieur SABOURET : 1 Pour - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble Gonesse : 1 Pour.**

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à l'association APCE 95. **UNANIMITÉ**

SOLLICITE une subvention auprès de l'ARS. **UNANIMITÉ**

APPROUVE l'acquisition sous Déclaration d'Utilité Publique du lot n°2 de la copropriété cadastrée AK n°124, située 14 rue Emmanuel Rain, appartenant à Monsieur BELARBI. **UNANIMITÉ**

APPROUVE la cession à Grand Paris Aménagement d'une partie de la parcelle cadastrée ZS n°299 située dans le quartier de Saint Blin. **UNANIMITÉ**

APPROUVE la cession à Grand Paris Aménagement de la parcelle cadastrée ZS 1556 et des parcelles ZS n°1123 et ZS n°1439 situées dans le quartier de la Madeleine. **UNANIMITÉ**

APPROUVE le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (C.R.A.C.L.) pour l'année 2016 pour la ZAC du Centre Ancien. **La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.**

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec Grand Paris Aménagement l'avenant n°5 au Traité de Concession d'Aménagement de la ZAC du Centre Ancien. **La Majorité – Gonesse pour tous les gonessiens : 23 Pour - Monsieur SABOURET : 1 Abstention - SIEL de Gonesse : 1 Pour - Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 Pour.**

APPROUVE la modification du dossier de réalisation de la ZAC Multisites. **UNANIMITÉ**

APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée ZS n°625 située rue du Vignois au profit des consorts LICHA. **UNANIMITÉ**

SOLLICITE une subvention auprès de l'ANAH au titre de « l'aide à l'expertise complémentaire » concernant la mission de géomètre pour l'actualisation de l'état descriptif de division de la copropriété du 27 rue de l'Hôtel Dieu, à Gonesse. **UNANIMITÉ**

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire.

ENTEND l'exposé et la réponse apportée à une question orale posée par Monsieur SABOURET relative à la voirie communale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h25.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

